



# LE PRÉCURSEUR

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, MARITIME ET LITTÉRAIRE.

PAIX.

LIBERTÉ.

PROGRÈS.

## MÉTÉOROLOGIE.

Thermomètre: 40, dégel complet.  
Baromètre. Beau-temps.  
Pleine mer. — h. 9 du matin.  
Lever du soleil, 8 h. 5 m.  
Lever de la lune 10 h. 15 m. soir.  
P. L. le 4 à 1 h. 22 m. matin.  
N. L. le 18, à 8 h. 45 m. matin.

Vents. — EST.  
Etat du ciel. — serein.  
Basse mer. à 5 h. après-midi.  
Coucher du soleil. — 4 h. 12 m.  
Coucher de la lune. — 10 h. 58 m.  
D. Q. le 11, à 4 h. 47 m. soir.  
P. Q. le 25, à 5 h. 2 m. soir.

## ON S'ABONNE

A-Anvers, au bureau du *Précurseur*, rue Aigre, N° 526, où se trouve une boîte aux lettres et où doivent s'adresser tous les avis.  
En Belgique et à l'étranger, chez les directeurs des postes.  
La quatrième page consacrée aux annonces, est affichée à la bourse d'Anvers, et à la bourse des principales villes de commerce.  
Le prix des annonces est de 25 centimes par ligne d'impression; Un soin tout particulier sera porté à les rendre exactes, claires et très-visibles.

PORTES DE LA VILLE.

Ouverture: 6 heures du matin. — Fermeture 9 du soir.

## PRIX DE L'ABONNEMENT.

POUR ANVERS.	POUR LA BELGIQUE.
A l'année. . . . . fr. 60	A l'année. . . . . fr. 72
Par semestre. . . . . » 50	Par semestre. . . . . » 56
Par trimestre. . . . . » 15	Par trimestre. . . . . » 18
Pour l'étranger 20 francs.	

## AFRIQUE.

On écrit d'Oran, 19 décembre :  
Le 16, nous avons vu arriver la cavalerie, la gendarmerie, une compagnie du génie, quelques pièces d'artillerie de montagne, le 2<sup>e</sup> léger, et les Arabes des tribus amies venant de Mostaganem. Le 17, le 11<sup>e</sup> de ligne, le 17<sup>e</sup> léger, une compagnie du génie et de l'artillerie. Ces troupes sont venues par terre. Le 18, la *Salamandre* a mouillé à Mers-el-Kébir, ayant à bord le maréchal-gouverneur et des blessés. Le 47<sup>e</sup>, le 66<sup>e</sup> et le bataillon d'Afrique sont encore à Mostaganem avec le matériel de l'artillerie de campagne et des transports. Ce matériel viendra par mer. Ibrahim est définitivement bey de Mostaganem. Il ne tardera pas à rallier sous son autorité les tribus des environs et de la plaine des Bordjia. Sous peu on ira installer un bey à Tlemecen, un autre à Mezoura.

Abd-el-Kader est rentré à Mascara après le départ de l'armée; mais il ne pourra plus faire sa résidence dans cette ville, tous les établissements militaires ayant été détruits.

Les vaisseaux le *Scipion* et la *Ville-de-Marseille* sont partis d'Oran le 19, ayant à bord 12 compagnies du centre du 2<sup>e</sup> léger, qu'ils transportent à Alger. Les autres troupes de l'expédition resteront sans doute à Oran puisque les vaisseaux n'y retournent pas.

Une autre lettre du 18 porte que Abd-el-Kader qui, à l'approche de notre armée s'était retiré dans les montagnes, avec une partie de ses troupes, vient de rentrer dans Mascara.

On assure qu'il a encore avec lui plus de 12,000 hommes. La lettre dit en outre que des tribus qui avaient promis de se soumettre avaient repris les hostilités, et que l'on se préparait à l'expédition du côté de Tlemecen. Il paraît certain, dit en terminant le correspondant, que les troupes de l'expédition ne rentreront pas de sitôt en France.

## ESPAGNE.

On s'attendait à recevoir aujourd'hui le résultat du scrutin sur le vote de confiance à la chambre des procuradores, et le bruit a couru à la bourse que l'on avait en effet reçu la nouvelle du triomphe de M. Mendizabal. A l'heure où nous mettons sous presse nous n'avons point encore de lettres de Madrid postérieures au 28.

Les nouvelles de la frontière de Navarre sont sans intérêt; on annonçait pourtant qu'Espartero marchait au secours de Guetaria et de Saint-Sébastien.

De Barcelone, nous avons reçu les journaux jusqu'au 30 décembre. Divers rapports annoncent que les chrétiens ont obtenu des succès. Un bâtiment russe a amené de Lisbonne environ 500 hommes du 5<sup>e</sup> régiment de chasseurs belges appartenant à la division auxiliaire portugaise.

## FEUILLETON.

### A SÉVILLE.

Extrait inédit des *Mémoires de la Dame de Pique*.

J'arrivai à Séville vers minuit; je dormais profondément, on s'arrêta à la porte d'une auberge, je descendis de voiture, j'entraî, je montai, je me couchai.

Un rayon de soleil, large, brillant, orangé, poudreux, dirigé vers moi, comme la lame de l'épée de feu que brandit l'archange, un rayon tout espagnol me réveilla le lendemain matin.

Je sonnai, une servante d'auberge, une maritorne castillanne accourut dans ma chambre.

J'examinai cette fille de la poétique Ibérie. Elle avait environ quarante-huit pouces de haut; elle était taillée en bloc, toute d'une venue, et solidement établie sur deux pieds larges, plats, et ressemblant à deux omelettes.

Sa tête n'avait d'autre coiffure que celle dont la nature l'avait pourvue; une chevelure couleur de suie et que le peigne n'avait pas ramonnée depuis bien des années, sans doute. Cette chevelure crépue, buissonneuse, inculte, était d'un prodigieux volume. On en eut fait un matelas. En attendant, elle était poudrée de poussière, et les araignées y filaient leur toile.

Le visage de cette vierge était d'un jaune légèrement bistré; on pouvait en comparer la nuance à celle des revers de bottes que portent encore les Elleviou de l'Opéra-Comique.

Bon! me dis-je, si je marche sur cette herbe-là en me réveillant, la journée sera néfaste!... Comment vous appelez-vous, ma chère?

— Pedrilla, pour vous servir.  
— Vous ne me serviriez à rien, allez me chercher l'hôte, le maître de l'auberge, c'est à lui que j'ai affaire.

## FRANCE.

PARIS, le 7 janvier.

On écrit de la même ville 3 janvier :  
Le paquebot la *Chimère*, capitaine Dispan, vient d'arriver. Il apporte une fâcheuse nouvelle. Le bateau à vapeur la *Salamandre* capitaine Duparc, a fait naufrage le 27 décembre sur la côte, non loin de Mostaganem. Nous n'avons à regretter la mort d'aucun homme.

— On écrit de Mostaganem, 20 décembre : El Mezary, le plus redoutable des chefs arabes après Abd-el-Kader a été présenté au maréchal par le commandant Youssouf. Il a fait sa soumission et si l'on peut compter sur sa franchise, il sera probablement nommé Bey d'une des principales villes de la province, peut-être de Menzouna sur le Chelil. Ce chef arabe a laissé l'émir à Mascara. Quelques personnes pensent qu'il est venu voir ce qui se passait pour en rendre compte à Abd-el-Kader.

La plupart des troupes de l'expédition sont parties pour Oran par terre et par mer. On continue à embarquer l'artillerie et les bagages.

— On se rappelle le singulier procès fait à l'état par le duc de Grammont qui se prétendait propriétaire de la citadelle de Blaye. La cour de Bordeaux avait donné gain de cause au sire de Grammont, qui aurait pu, armé de cet arrêt, forcer la garnison de se rendre. La cour suprême ayant cassé l'arrêt de la cour de Bordeaux, l'affaire a été de nouveau plaidée devant celle d'Agen qui, après un délibéré de cinq heures, a déclaré M. de Grammont non recevable.

— On dit que M. de Chantelauze est atteint d'une aliénation mentale. Des voyageurs qui l'ont visité, rapportent que sa raison est affaiblie, et qu'il y a chez lui comme un germe de monomanie. Ils ont remarqué dans son maintien un certain air d'égarement. Il se croit l'objet d'une surveillance particulière de la police; il croit qu'on épie, qu'on commente toutes ses actions et qu'on recherche ses écrits.

— On écrit de Toulon, 3 janvier :

Les vaisseaux le *Scipion*, commandé par M. Henri de Villeneuve, et la *Ville de Marseille*, commandé par M. Rigodie, ont mouillé les 1<sup>er</sup> et 2 janvier sur la rade de Toulon. Ces bâtiments viennent d'Alger; ils ont quitté Oran le 19 et apportent les nouvelles suivantes de cette ville :

« Une partie des troupes de l'expédition de Mascara est arrivée le 16 et le 17. Nous avons vu successivement paraître à la porte d'Arzew le 2<sup>e</sup> léger, les chasseurs, la gendarmerie, deux compagnies d'artillerie et quelques détachements d'arabes, ainsi qu'une batterie de montagne, puis le 17<sup>e</sup> léger et le 11<sup>e</sup> de ligne. Le 2<sup>e</sup> léger ne laisse ici que des compagnies d'élite : le restant de ce régiment a été embarqué sur les vaisseaux le *Scipion* et la *Ville de*

*Marseille* qui les transportent à Alger. Nos troupes ont été harcelées par des tirailleurs arabes qui nous ont tué ou enlevé quelques hommes au passage de la Macta.

« L'expédition de Tlemecen est résolue; elle doit partir avant la fin du mois, et l'on pense que le trajet se fera sans tirer un coup de fusil. Elle se composera, comme je vous l'ai déjà dit, de 5,000 hommes environ. Le maréchal Clausel doit placer des beys dans toutes les villes où ils pourront se défendre avec les éléments de résistance qu'il leur fournira.

« Le succès de l'expédition de Mascara a produit ici un bon effet. On a donné un rude coup à la puissance de l'émir en détruisant la ville qui réunissait tout ce qui pouvait alimenter son armée en armes et munitions. Abd-el-Kader, en reprenant possession de cette ville en ruines n'y sera plus à l'abri d'un coup de main de la part des arabes.

« Le maréchal Clausel est arrivé le 18 à Oran avec son état-major. Le paquebot la *Salamandre*, sur lequel il se trouvait, avait à bord une centaine de blessés.

## CHAMBRE DES PAIRS.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE BASTARD, VICE-PRÉSIDENT.

Séance du 6 janvier.

A une heure et demie la séance est ouverte. Le procès-verbal d'hier est lu et adopté. Tous les ministres, moins M. Humann, sont présents.

M. le président nomme une commission de trois membres pour l'examen des titres de M. Bellemare, ancien député du Calvados, récemment nommé pair de France.

La parole est au rapporteur de la commission de l'adresse en réponse au discours du roi.

M. Barthe, rapporteur : Messieurs, vos bureaux ont communiqué à la commission leurs observations sur le projet d'adresse qu'elle avait préparé. La commission a profité de ces observations pour le travail qu'elle m'a chargé de soumettre à la chambre.

« Sire, réunis autour du trône de votre majesté, notre première pensée a été de remercier la providence qui dans la plus horrible catastrophe, protégea la patrie en sauvant votre existence et celle de vos fils. La France qui sait que vos jours lui sont à jamais consacrés sentit redoubler sa reconnaissance pour vos bienfaits et son dévouement à votre dynastie. Elle vit en frémissant pour votre dynastie l'abîme sur lequel s'étaient trouvés placés la société, les institutions, l'ordre social tout entier. Elle jeta avec inquiétude ses regards sur les provocations qui enfantent de si féroces attentats, et demanda à la législation protection pour son avenir.

« Les mesures adoptées dans la dernière session des chambres, ont consolidé l'ordre public, et par l'ordre pu-

parmi toutes vos merveilleuse, ce doit être la plus merveilleuse, car voilà pourquoi et pour qui la sagesse de votre nation a créé son proverbe.

— Qu'est-ce donc?

— Je veux me faire faire la barbe, allez me chercher le barbier de Séville!

— Quel barbier?

— Eh! parbleu, Figaro! le léger, le sémillant Figaro.

— Je ne connais point à Séville de perruquier nommé Figaro, reprit l'hôte gravement; nous en avons deux dans cette rue, l'un se nomme José Espévalos, et l'autre Gil Figuéroa. Voulez-vous José ou Gil? José a la main plus légère, mais Gil sait des histoires meilleures et plus fraîches. Ce que Gil a de mieux affilé, c'est la langue; José, c'est le rasoir. L'un vous coupera peut-être, l'autre vous endormira probablement. Vous êtes étranger et curieux, je vous conseille Gil; prenez Gil, il vous apprendra la chronique de la ville. Cela vous coûtera six réaux et un peu de taffetas d'Angleterre.

— Allez donc me chercher Gil.

Gil vint.

Je m'attendais à voir entrer Pellegrini, Lablache, Monrose; un homme en résille et en veste d'argent brodée en drap, comme en portent nos Espagnols lyriques et comiques; un homme alerte, sémillant, roucoulant, parlant vif et serré. Point du tout. Ce n'était pas Figaro, c'était Gil. Ce n'était ni le maigre et si bien nasé Pellegrini, ce n'était point le colossal Lablache, ce n'était point le mordant Monrose; c'était Gil. Encore si c'eût été Gilblas! Mais ce n'était pas plus le fils de Lesage que celui de Beaumarchais: c'était le fils de quelque mendiant en manteau; un vrai perruquier; une réalité de peigne et de rasoir; quelque chose avec qui l'esprit de Beaumarchais et la musique de Rossini ne pouvaient rien avoir à démêler; quelqu'un comme on en trouve sous les palettes du faubourg St-Denis; un perruquier comme ils le sont tous et partout.

Il portait l'uniforme de son régiment, du Royal-Savon. Il avait un



blic nos libertés et nos institutions. C'est le but que nous nous proposons de concert avec le gouvernement de V. M.

» Ces espérances n'ont pas été trompées; le calme règne sur tous les points du royaume; la prospérité générale s'accroît de jour en jour, les richesses se multiplient par le travail. Les cites, dont l'existence avait été menacée par le désordre, ont repris une nouvelle vie et leur industrie a reçu des développemens inespérés. Ainsi la tranquillité intérieure a fécondé les élémens du bonheur public et fortifié notre puissance au dehors.

» L'expédition entreprise pour la sûreté de nos possessions d'Afrique a été conduite et accomplie comme il convenait à l'honneur de la France. L'ainé de votre race, déjà glorieusement éprouvé, a voulu partager les fatigues et les dangers de nos braves soldats; noble et généreux entraînement d'une ame passionnée pour l'honneur de nos armes.

» Nous nous associons à votre anxiété paternelle; aujourd'hui nous nous applaudissons des titres nouveaux que l'héritier du trône vient d'acquérir à l'amour de la nation et à l'estime de l'armée.

» Nous nous félicitons comme V. M. de l'état de plus en plus satisfaisant de nos relations avec les puissances européennes. Notre intime union avec la Grande Bretagne se resserre chaque jour d'avantage par des sympathies et des intérêts communs et tout nous donne l'assurance que la paix ne sera pas troublée.

» Sire, la France libre par ses lois, heureuse d'une révolution sagement progressive, respectée au-dehors, s'applaudit d'une paix qui trouvera une garantie durable dans la fidèle observation des traités.

» Nous nous associons aux vœux de votre majesté pour l'affermissement du trône de la reine Isabelle II. Puissent les mesures prises par votre gouvernement, en vertu du traité du 28 avril 1834, contribuer à faire cesser l'effusion du sang dans la Péninsule, et à rétablir la paix intérieure dans un pays dont les destinées excitent vivement l'intérêt de la France.

» Votre majesté a accepté la médiation amicale offerte par le roi de la Grande Bretagne, à l'occasion des difficultés qui se sont élevées pour l'exécution du traité du 4 juillet avec les États-Unis d'Amérique. Il a ainsi manifesté la loyauté de sa politique, et exprimé son désir de voir ces différends terminés d'une manière honorable pour deux grandes nations. Un document important récemment publié fait espérer que ce désir sera prochainement réalisé.

» Votre majesté nous a fait connaître que notre état financier était satisfaisant et que les revenus publics recevaient de nouveaux et heureux accroissemens par le seul fait de la prospérité générale. Ce sont là, Sire, les résultats de l'ordre et de la liberté. Nous avons accueilli cette assurance, et conservons l'espoir de voir se rétablir enfin cet équilibre si nécessaire entre les dépenses publiques et les ressources extraordinaires de l'état. Les lois des finances et les autres lois qui nous seront présentées seront examinées avec cette maturité que commandent l'intérêt du pays et la dignité de nos délibérations.

» Sire, la France commence à recueillir les fruits de sa prudence et de son courage. Elle sait par une longue et parfois terrible expérience qu'elle ne peut trouver de salut que sous la protection de la monarchie constitutionnelle. C'était à vous qu'il était réservé de satisfaire à cette nécessité d'un grand peuple. La raison publique éclairée par la presse, s'est associée à une politique habile qui a su allier dans les circonstances différentes, l'énergie à la modération.

» Le sol ébranlé par une révolution glorieuse et légitime se raffermi. La patrie espère enfin vivre à l'abri de ses lois et à l'ombre de votre sceptre national.

» Quant à nous, sire, une administration vigilante, ferme, sans cesser d'être juste, nous trouvera toujours empressés de seconder toutes les mesures propres à calmer les esprits et à protéger les intérêts nationaux.

» Sire, la France reconnaissante devra à votre règne

repos, liberté, grandeur; c'est la récompense la plus digne de vous: ce sera aussi votre gloire.

La discussion est ouverte sur la rédaction de l'adresse.

M. le comte de Tascher présente des considérations en faveur de la nationalité polonaise et invoque l'exécution des traités de 1813.

M. de Montalembert se rallie à l'opinion émise par le préopinant, et fait un long tableau des misères des Polonais.

Après quelques débats dans lesquels M. le duc de Broglie et autres orateurs ont pris la parole, la chambre passe au scrutin sur l'ensemble du projet d'adresse. Voici le résultat de cette opération:

Nombre des votans, 107. Boules blanches, 99; boules noires, 8.

La chambre adopte. M. le président tire au sort la grande députation chargée de présenter au roi, l'adresse. Il est 5 heures est demie; la séance est levée.

L'adresse de la chambre des pairs a été votée sans amendemens, malgré les éloquens discours de MM. Montalembert et Villemain en faveur de la nationalité polonaise, aucun amendement dans ce sens n'a été proposé, parce qu'on savait d'avance qu'il serait rejeté: M. de Broglie l'avait fait promettre à la commission de l'adresse et aux membres les plus influens du parti ministériel.

— La commission d'adresse de la chambre des députés n'est pas encore prête à faire son rapport; elle a besoin encore de conférences avec les membres du ministère. On croit généralement que, d'après ce qui s'est passé à la chambre, l'adresse contiendra une phrase sur la Pologne.

Cet après-midi, on dit que la commission a décidé, à la majorité de 6 voix, que l'intérêt du gouvernement serait expressément appelé sur la Pologne. A la bourse où ce bruit s'est répandu assez tard, le 3 p. c. a baissé de près de 40 c.

**BELGIQUE.**

ANVERS, 9 Janvier.

On lit dans la *Algemeine Zeitung*:

Vienne, 22 décembre 1853.

Le brick autrichien *Il Genio navigatore*, essaya d'entrer dans le port de Zante, pour réparer une voie d'eau, mais les anglais craignant le choléra l'en empêchèrent en tirant sur lui, en conséquence il s'efforça d'atteindre Céphalonie afin de prendre terre et de sauver sa cargaison; mais il ne put y parvenir et coula à 40 milles des côtes. L'équipage se sauva dans la chaloupe. L'excessive précaution des anglais est d'autant plus déplorable qu'elle n'était d'aucune nécessité.

— Des lettres de Londres font pressentir que le parlement sera prochainement dissous; elles annoncent même que les partis se préparent déjà à travailler les élections. Si la dissolution est une mesure arrêtée dans la pensée du ministère, il ne paraît pas qu'il soit fixe sur l'opportunité de la prononcer immédiatement, et l'on parle des vacances de Pâques comme de l'époque déterminée jusqu'ici.

Nous apprenons que la commission directrice de l'exposition, à Bruxelles, dans son assemblée de ce jour, a fixé le tirage de la loterie au 18 janvier: il aura lieu dans une des salles du Palais de l'Industrie. Le règlement du tirage et le catalogue des objets dont les lots sont composés, vont être rendus publics.

— La chambre des mises en accusation a rendu ces jours derniers un arrêt de non-lieu dans l'affaire de Floribert Rullens, ex-asseuseur à Maeter, et de Marie Vuyé, sa servante, poursuivis du chef de suppression d'enfant.

On se rappelle que ces individus, chez lesquels on avait trouvé les ossemens de trois cadavres d'enfants, ont été traduits en cour d'assises pour infanticide, et qu'ils n'ont dû leur acquittement de ce chef qu'au partage des voix du jury.

(*Const. des Fl.*)  
— On parle beaucoup en Belgique de la petite merveille, nommée Borschard, qui exécute des airs de piano à un âge

où d'ordinaire on a assez de peine à parler couramment; la ville de Valenciennes possède aussi sa merveille en ce genre, c'est la petite fille du docteur *Jacotot*, qui âgée de 4 ans et demi, joue du piano avec un aplomb étonnant. Elle accompagne la romance, exécute des sonates et des morceaux difficiles avec précision et mesure. Elle est arrivée à ce résultat étonnant à l'aide de la méthode de l'enseignement universel de M. *Jacotot*.

(*Echo de la frontière.*)

— Maintenant que la main-d'œuvre augmente et que les bras sont rares, on simplifie tout en industrie: dans quelques exploitations de houille des environs de la frontière, on vient de trouver le moyen de remplacer les hercheurs, ou traîneurs de charbon dans le fond de la mine, par des chevaux qui font chacun l'office de douze hommes. On choisit pour ce travail de petits chevaux borains, portant la tête basse condition essentielle pour marcher dans les galeries souterraines; ces animaux sont descendus jusqu'aux entrailles de la terre à l'aide de tonneaux dans lesquels on les loge les quatre pieds liés: ils ne remontent plus qu'en cas de mort, de maladies ou de blessures graves. On leur a construit dans les *bouveaux* des écuries souterraines où ils prennent leur nourriture et leur repos. Cette innovation est favorable à l'exploitation du charbon; l'ouvrier du fond ne s'applique plus qu'à l'œuvre combinée de l'extraction et n'use plus ses forces dans une opération qui semble plutôt du domaine de la bête de somme que de celui de l'homme. (*Idem.*)

On parle toujours en France de la conversion du 5 p. 0/0. Voici d'après une communication faite par un député comment on voudrait l'opérer:

» On proposerait aux porteurs de 3 0/0 le remboursement en numéraire, ou du 4 0/0 au pair, avec huit annuités d'un franc. Les annuités formeraient des titres séparés et seraient payées par la caisse d'amortissement; elles pourraient se négocier à part; elles compenseraient à peu près l'excédant actuel de la rente au-delà du pair; et elles neutraliseraient les effets d'un changement brusque dans la manière de vivre des personnes dont la rente est le principal revenu.

» Le 5 pour cent inscrit s'élevant à 147,253,434 fr., l'économie obtenue par la conversion du 5 en 4 serait de 29,450,687 fr.; les 9,450,687 fr. disparaîtraient entièrement du budget: il ne faut pas moins en rétablir l'équilibre; on ne peut pas prétendre sérieusement, comme on l'a fait ces dernières années, qu'un budget d'un milliard soit balancé par un excédent de 5 à 600 mille fr. que le moindre événement imprévu absorbe en quelques jours. Indépendamment de cette considération, le ministre sent la nécessité de faire le sacrifice de quelques impôts dont les frais de perception absorbent une trop notable partie, et qui ne sont que des entraves mises au développement de la production: tels sont les droits de navigation, les redevances proportionnelles sur l'exploitation des mines. Pour ne parler que de la houille, cet énergie et universel agent de l'industrie moderne, les réformes modérées qu'a opérées M. le ministre du commerce dans les tarifs de douane ont déjà produit ce singulier résultat que, sur plusieurs points, les houilles étrangères paient moins de droits d'entrée que les houilles françaises de droits de navigation. Un tel état de choses ne saurait être maintenu.

» Les vingt millions restant seraient spécialisés à la caisse des consignations. Une partie serait directement employée par les soins de l'administration à l'achèvement des routes: l'autre serait affectée à l'encouragement des grandes entreprises d'utilité publique. La caisse ne ferait aucune avance en capital; elle assurerait à certaines entreprises, pour un nombre d'années limité, le complément d'un revenu fixé d'avance sur le pied de 3 0/0 des fonds à engager. On calcule au ministère des finances que cette garantie donnée aux capitalistes contre les chances qui menacent les premiers pas de la plupart des grandes entreprises, déterminerait en peu de tems une immobilisation de près d'un milliard et demi en travaux de toute nature.

Nous avons déjà dit que le ministre ne comptait pas seu-

habit gris. Vous êtes jugé, ô Gil! vous avez un habit gris! m'écriai-je dans ma barbe: faites-la moi!

Gil était d'une maigreur instructive; les amateurs d'ostéologie auraient pu faire un cours sur ce sujet, en le priant seulement d'ôter son habit gris; car si l'homme était maigre comme la queue d'une morue, l'habit était gras, comme un moine. Quand je fus assis, il m'attacha une serviette autour du cou, me plaça sous le menton un saladier ébréché et fit mousser sur mon visage la crème d'un savon qui avait les prétentions à la vanille, mais qui réellement sentait le poil de chèvre. Quand il m'eut écumé à loisir, Gil éleva délicatement la lame de son rasoir à la hauteur de mon oeil gauche, et il me dit d'une voix sépulchrale:

Monsieur veut-il que je lui raconte quelque chose?

— Oui, certes, M. Gil, mais à une condition, c'est que vous ne ferez pas de maladresses. Echorchez la raison, la grammaire, et le bon sens dans vos récits, mais ne m'écorchez pas le visage dans votre opération; coupez-vous dans vos narrations, mais ne me coupez pas la figure avec votre rasoir. Si mon sang coule, vous n'aurez pas un maravedis, je vous en avertis.

— Ce bavard de Plumanchu! marmotta Gil entre ses genévies.

Plumanchu était l'hôte.

— Monsieur, reprit le barbier de Séville, sera content de moi, son intention et son esprit seront également satisfaits et recréés.

Alors, Gil, tout en fauchant mon visage, se prit à me raconter, avec sa voix profonde et cadaveruse, une foule d'anecdotes plaisantes concernant les alcades, corrigidors, moines, inquisiteurs, alguazils, sacristains, et autres bipèdes indignes de la merveilleuse Séville. Il était à sa quinzième anecdote, lorsqu'il me fit une petite entaille au menton. Je me fâchai, Gil me jura que ce n'était pas sa faute, et qu'il ne m'avait coupé que parce que j'ava's baillé.

— C'est toujours votre faute, lui dis-je.

— La vue de ce sang, reprit Gil en passant légèrement son pinceau sur ma plaie, me rappelle une histoire arrivée, il y a une quinzaine

de jours, à Séville, et qui ne peut manquer de vous intéresser, puisque les héros sont de vos compatriotes.

Dans les derniers jours du mois dernier, continua Gil, la diligence qui vient du côté de Bayonne, débarqua à l'hôtel du *Pigeon-d'Argent*, rue des Casuistes, deux Français, un vieux monsieur et une jeune dame.

La jeune dame passait pour la fille du vieux monsieur; ils habitaient chacun un appartement séparé dans l'hôtel. Du reste, ils n'avaient avec eux aucun domestique, parlaient peu devant le monde, ne regardaient pas à la dépense, et sortaient rarement.

De ma boutique, qui fait le coin de cette rue-ci, on voit très-bien l'hôtel du *Pigeon-d'Argent*, et comme la jeune dame française se mettait souvent à sa croisée, mes jeunes chaland's étaient aux aguets pour la voir; car elle était miraculeusement belle, cette jeune dame, et elle ressemblait, traits pour traits, à la sainte Philomèle qui est dans l'église des Franciscains, et qu'a peint, d'après nature, un artiste espagnol de ce temps-là, nommé Murillo.

Elle était grande, mince, blonde, les yeux bleus, un vrai bijou de nez, et une bouche de roses et de perles. Sa petite main était plus blanche que mon savon, et son pied aurait tenu tout entier dans le dé à coudre de cette grosse Pedrilla.

Il faut vous dire que les galans abondaient sous les fenêtres de la Française; on y pinçait de la guitare toute la nuit, mais elle ne s'en souciait guère, et jamais il ne lui arriva d'entrebailler sa croisée, ou de soulever une lame de sa jalouse pour voir les musiciens. Il fallait que cette femme-là eût le cœur ou le sommeil bien dur!

Un jour qu'elle passa sur la promenade, ce fut une admiration générale; on se pressa sur ses pas, on la suivit: c'était un ravissement. Au milieu de nos Espagnoles costumées de noir, elle, vêtue de blanc, de rose et de vert, semblait une fleur dans un sac de charbon. Ses blonds cheveux contrastaient avec les bruns chevelures de nos dames et sa fraîche capote parisienne, et son écharpe légère et soyeuse, étaient

bien autrement coquettes que les voiles noirs et les noires mantilles de nos dames de Séville.

Le vieux monsieur paraissait très mécontent de cette admiration et de cet empressement. A voir sa mine, quelques-uns pensèrent que ce pouvait bien être un mari plutôt qu'un père. En effet, on apprit, au bout de quelques jours, que c'était positivement un mari.

La belle Française ne sortit plus; le monsieur sortait seul quelquefois pour se rendre chez quelques négocians auxquels il avait affaire. Le dimanche, il conduisait sa femme à la messe et aux vêpres. Pour les Français, ils paraissaient ne pas manquer de dévotion.

Les gens à qui le monsieur avait affaire, l'invitèrent, avec sa femme, à des diners et à des soirées; il refusa toujours, et on attribuait ces refus à la jalousie.

Mariée à un vieillard, la jeune dame ne paraissait nullement malheureuse. Elle était toujours gaie, riante, fraîche et vive. Aux offices, elle arrivait en belle toilette, et lisait dans un livre couvert en velours et doré sur les tranches. Un jour, elle se confessa.

Le lendemain il y eut une espèce d'esclandre à l'auberge du *Pigeon-d'Argent*. Le monsieur français prétendit qu'une vieille sorcière s'était introduite chez sa femme pour la voler. Quelques raffinés prétendirent que la vieille femme n'était pas une voleuse, mais une messagère. Le lendemain on trouva le Français assassiné dans son lit.

Il avait un entaille dans le cou; un poignard fut trouvé près de la porte de sa chambre, et quelques gouttes de sang, semées çà et là, conduisaient jusqu'à l'appartement de la jeune femme. La justice fut mise par cette voie sanglante sur les traces de la vérité. On ne put douter que l'époux n'eût été assassiné par l'épouse. D'ailleurs on trouva chez celle-ci des gants ensanglantés. On l'arrêta, et elle se trouve aujourd'hui dans les prisons de la Sainte-Inquisition. Elle va être jugée; son procès est clair, et l'exécution aura sans doute lieu dans une quinzaine. Je vous conseille de rester à Séville jusque-là; la chose en vaut la peine, et les curieux ne manqueront pas pour assister au supplice de cette belle personne.

lenc  
port  
à ce  
  
O  
O  
de G  
Lé  
Imp  
  
D  
de pt  
com  
P  
café  
18,1  
1,37  
étoff  
P  
ques  
rhum  
13,4  
et 46  
  
Le  
janv  
toute  
des 6  
1°  
2°  
Mort  
3°  
4°  
Loire  
Le  
porté  
F  
— Si  
l'eml  
et 46  
Ce  
plein  
temp  
F  
le m  
47 d  
tude  
Ce  
plein  
tems  
F  
à l'O  
32 s.  
Ce  
d'équ  
qu'à  
F  
musc  
bouc  
4 d.  
Ce  
nes I  
jusq  
réver  
  
Dima  
ZA  
LE  
Sui  
  
FI  
7 ja  
Pe  
Ca  
La  
OS  
7 ja  
Mo  
CU  
1 ja  
Ho  
Pa  
Je  
Fr  
Fi  
Vi  
Jo  
Ar  
Ca  
At  
Ze  
Er  
Re  
bu  
je  
Fc  
Ol  
M



lement offrir du 4, mais encore du 3 0/0, en échange aux porteurs du 5 0/0. Nous ne pensons pas qu'il ait renoncé à ce projet.

**CHRONIQUE COMMERCIALE.**

On nous écrit de Hambourg, 4 janvier :  
On annonce aujourd'hui la faillite de la maison G. Vahl de Greifswald, propriétaire et armateur de 68 navires.  
Le passif est de f. 1,400,000.

*Importations des Indes orientales et occidentales en Angleterre pendant l'année 1834.*

D'après les rapports officiels que le gouvernement vient de publier à Londres, il résulte que ces importations ont été comme suit :

*Produits des Indes orientales.* — Thé, 507,075 caisses, café 42,654 colés, sucre 415,615, coton 36,372, indigo 18,167, riz 92,633, poivre 24,345, canelle 4,484, girofle 1,376, noix muscades 960, gingembre 7078, salpêtre 92,876, étoffes 6931, soie 14,013, toiles 401.

*Produit des Indes occidentales.* — Sucre 130,410 barriques et 18,167 sacs, café 10,673 barriques et 38,261 sacs, rhum 33,386 barriques et tierçons, cacao 418 barriques et 13,462 sacs, piment 20,157 sacs, gingembre 3,401 barriques et 460 sacs, mélasse 10,157 barriques.

**AVIS AUX NAVIGATEURS.**

Les navigateurs sont prévenus qu'à partir du premier janvier quatre nouveaux feux fixes sont allumés, pendant toute la durée des nuits, sur les points ci-après désignés des côtes de France, savoir :

- 1° La pointe de Berck, département du pas de Calais.
- 2° Le môle du port de Palais, à Belle-Ile, département du Morbihan;
- 3° L'île d'Hoëdic, même département;
- 4° Le nouveau môle de Saint-Nazaire, département de la Loire-Inférieure.

Les indications suivantes font connaître la position et la portée de chacun de ces quatre feux :

*Fanal provisoire de la pointe de Berck.* (Pas-de-Calais.) — Sur la pointe dite du Haut-Banc de Berck, rive N. de l'embouchure de l'Authie, par 50 d. 23 m. 50 s. de latitude, et 46 m. 50 s. de longitude O.

Ce fanal, élevé à 17 mètres au dessus du niveau des pleines mers d'équinoxe, pourra être aperçu, dans un beau tems, jusqu'à la distance de deux lieues marines.

*Fanal du port de Palais à Belle-Ile.* (Morbihan.) — Sur le musoir du grand môle, à gauche de l'entrée du port, par 47 d. 20 m. 53 s. de latitude, et 5 d. 29 m. 29 s. de longitude O.

Ce petit fanal, élevé à 5 mètres au dessus du niveau des pleines mers d'équinoxe, pourra être aperçu, dans un beau tems, jusqu'à la distance d'une lieue marine.

*Fanal de l'île d'Hoëdic.* (Morbihan.) — A 550 mètres à l'O. de la pointe orientale de l'île d'Hoëdic; par 47 d. 20 m. 32 s. de latitude, et 5 d. 12 m. 22 s. de longitude O.

Ce fanal, élevé à 26 mètres au-dessus des pleines mers d'équinoxe, pourra être aperçu, dans un beau tems, jusqu'à la distance de 3 lieues marines.

*Fanal de Saint-Nazaire.* (Loire-Inférieure.) — Sur le musoir du nouveau môle de Saint-Nazaire, rive N. de l'embouchure de la Loire, par 47 d. 16 m. 17 s. de latitude, et 4 d. 32 m. 6 s. de longitude O.

Ce fanal, élevé à 8 mètres au-dessus du niveau des pleines mers d'équinoxe, pourra être aperçu, dans un beau tems jusqu'à la distance de deux lieues marines. Il remplacera le réverbère installé depuis deux ans sur le nouveau môle.

**THÉÂTRE ROYAL D'ANVERS.**

Dimanche 10 janvier, abonnement suspendu, spectacle demandé.  
**ZAMPA**, opéra comique en 5 actes.  
**LE MALADE IMAGINAIRE**, comédie en 5 actes,  
Suivie de **LA CÉRÉMONIE**.

**COMMERCE.**

**PLACE D'ANVERS 9 JANVIER.**

**SUCRES BRUT.** — Des ventes importantes, ont encore eu lieu ce jour, env. 500 caisses Havane blanc ont été traitées de f. 22 5/8 à 25 1/4.  
**CAFÉS.** — Les transactions ont été peu importantes.  
**GRAINS.** — 200 hectolitres Seigle du pays de 75 kilo 1/2 à f. 5 1/4 courant.

**MARCHÉS ÉTRANGERS.**

**MARCHÉ DE ROTTERDAM, 8 janvier.**

La Meuse charie par suite du dégel.  
Très peu d'opérations se sont faites à cause de la prise de la rivière.  
**CAFÉS.** — Cet article est très calme, mais les prix sont restés fermes.  
**SUCRES BRUTS.** — Nous venons d'en recevoir encore environ 2000 paniers; les raffinés se soutiennent.  
**THEE.** — Il a été seulement fait une vente de quelques petites parties Uxim, les prix sont restés inconnus.  
**POTASSE.** — Les existences de cet article sont fort minimes; prix très fermes.

**GRAINS.** — Très faibles demandes. On en a vendu :  
155 1/2 last froment, Koningsberg suranné, f. 195  
158 " haut pays nouveau et suranné, f. 198  
146 1/2 " seigle, Nassau suranné, f. 160  
151 1/2 " " Flandres, f. 155  
151 1/2 " " Drontheim suranné, f. 154  
159 1/2 " " Libau suranné, f. 158  
158 1/2 " " Riga médiocre suranné, f. 146  
152 1/2 " orge d'hiver, Friesland, f. 156

**AVOINE.** — absolument sans demande.  
**GRONINGUE NOUVELLE.** — Grossière tenue ferme, 110 last à f. 90. id. 99 1/2 à 72.

**GRAINES DE TREFFLE.** — Le marché n'en est guères fourni et tenue de f. 452 à 444, dito d'été f. 550-54 c.

**GRAINS DE LIN.** — Riga 11 1/2 à 115 last tenues à f. 512, dito d'été f. 22, nominalement sans demande.

**NANTES, 4 janvier.**

*Revue de la semaine.*

Les affaires ont été aussi nulles que possible, et ce n'est point étonnant, la fin de l'année est toujours de même. La connaissance du message du président des Etats-Unis ne change rien à nos positions respectives, et quelques personnes sont plus alarmées qu'auparavant, craignant que la médiation de l'Angleterre soit insuffisante. Dans cet état de chose, beaucoup de gens trouvent plus prudent d'attendre; aussi croyons-nous à du calme dans les transactions commerciales, d'ici à quelque tems.

On n'a rien acheté en sucre, dont les cours ont peut-être un peu plus de fermeté. Le Havre, qui a terminé l'année avec le cours de 66 f. la bonne 4<sup>e</sup>, ne fera que contribuer à donner à cet article une position des plus favorables. On croit à une hausse sensible, si les chambres autorisent le projet de frapper les sucres indigènes d'un droit de 10 fr. par 100 kil.

La position des cafés est toujours la même: existences faibles et manque de belles qualités vertes. On cote le Haiti de 1 17 à 1 20; le Padang s'obtient de 1 12 1/2 à 1 15.

Nous avons reçu de San-Yago un chargement de bois, qui était placé à livrer; le jaune à 9 fr.; le gayac à 7; et l'acajou aux environs de 10 50. Les bois de Campeche, Haiti et Espagnols sont rares.

On ne fait rien en cacao Maragnan, qui sont tous en une seule main.

Quelques lots de coton des Etats-Unis ont changé de main. Une centaine de balles de Cayenne sont à bord des deux navires arrivés.

On a marchandé un lot de morphil, sans pouvoir s'entendre: on demande 6 50.

Les huiles surfines d'olive se placent par futaille de 1 20 à 1 22. A livrer, on a placé une soixante de pièces, de 1 à 15. L'huile de colza vaut 75 50 à 74 fr. Les affaires ne sont pas fort actives.

**SARON.** — Le cours est à peu près nominal, les achats étant fort insignifiants; quelques petites affaires ont été faites à 55 50. Nous avons 4 navires au bas de la rivière.

**MARCHÉ DU HAVRE, 6 janvier.**

**COTONS.** — Les cotons des Etats-Unis continuent à se traiter sans variations. On a fait 74 b. Louisiane nouveau à 1-50 et 1-60; 58 b. mobiles à 1-11; 42 b. Géorgie nouveau à 1-50 et 1-55, et 512 b. dito attendus par Minerve et New-Orléans pour désignation de courant à 1-52 1/2 acq.

**INDIGO.** — Nos prix sont bien tenus. On a fait 5 caisses Bengale de 7-80 à 8-50.

**BOIS.** — On a encore acheté 450 milliers campeche coupe d'Espagne, attendus de Caramen par Fontenelle, 10-05.

**MARCHÉ DE LIVERPOOL 3 janvier.**

*Revue de la semaine.*

Depuis quelques jours la position de la question Franco-Américaine a occupé les esprits des acheteurs, et a stimulé à augmenter leurs approvisionnements. Les spéculateurs ont aussi acheté passablement, ce qui a causé une hausse de 1/4 d. par liv. sur les cotons des Etats-Unis; 1/2 d. sur ceux d'Egypte et de 1/4 d. par liv. sur ceux du Brésil, à l'exception des basses qualités qui sont très lourdes à la vente, et le marché est assez dépourvu, particulièrement en qualité d'Amérique, au-dessous de celles qui ont obtenu la hausse indiquée.

Les ventes de la semaine se sont élevées à 28,000 b. dont 5,600 d'Amérique et 200 d'Egypte à la spéculation et 260 pour l'exportation. Les importations dans le même temps ont été 15,125 b. L'existence au 31 décembre était de 184,700 b., contre 145,510 l'année dernière à la même époque. Existences à Londres 24,470; à Glasgow, 20,840. Existence totale en Angleterre au 31 décembre, 260,610 b., contre 185,560 en 1854.

**PARTIE MARITIME.**

**SINISTRES.**

On nous écrit de Hambourg, 4 janvier :  
« Le navire hollandais Hillechina, cap. Apvèls de Memel à Dunkerque a péri en se mettant sous voiles. L'équipage s'est sauvé.  
Le navire prussien Courrier, cap. Vanselow, de Windan à Rugenwalde, à chaviré en sortant de Windan. Tout l'équipage est noyé. »

**NOUVELLES DE MER.**

On nous écrit de Caen, 4 janvier.  
« D'après le Rapport du cap. Legoff du navire Léonidas, arrivé de Charleston, qu'il a quitté le 30 novembre.  
Le navire Jean Baptiste, cap. Aubert, arrivait au port après une traversée de 56 jours.  
Le Léonidas y a laissé le navire Jupiter, cap. Lesage en grandes réparations et devant partir pour le Havre vers le 12 décembre.  
La Caroline, cap. Terrier devant partir vers le 10 décembre pour le Havre chargé de cotons et de riz.  
La Caroline, cap. Goussé chargeait des planches et du tabac pour le Sénégal et devait partir vers le 15 décembre.  
La cargaison du Léonidas, se compose de 500 b. coton, à son départ le prix de cette marchandise était de 15 1/2 à 16 1/2 cents et les riz de 5 s. 1/4 à 5 s. 5/4. »

On nous écrit d'Ostende le 7 janvier :  
Les kof hannovrien Margaretha, cap. Back, venant d'Alexandrie a passé au large pour l'Escaut.

On nous écrit d'Hambourg, le 4 janvier :  
Le navire Modeller, cap. Bruns de Hambourg à Christiania est rentrée le 31 décembre à Cuxhaven avec avaries.

**SYRA, 10 novembre.**  
Le 22 octobre est arrivé dans ce port de brick sarde l'Affricano, cap. Crist. Bollo de Constantinople, chargé de blé, destiné pour Gènes, pendant son trajet un mousse de son bord tomba malade et expira en abordant à cette île. L'Administration sanitaire s'étant informée de la cause de cette mort, il a été reconnu par les médecins que c'était un cas de peste, et l'on ordonna au cap. d'aller purger la quarantaine à Delos.

Le vice-consul de Sardaigne résidant à Syra s'étant porté à Delos, fit amarrer en lieu sur le navire, et ayant fourni de nouveaux habits à l'équipage, il les fit loger dans un monastère après en avoir séparé 5 individus suspects d'être atteints.

Le cap. après avoir affrété un navire a fait conduire sçon chèrement au lieu de la destination.  
Au départ du consul de Delos un des individus était mort victime de la peste, laissant les 2 autres dans un état désespérant.

**MOUVEMENTS DES PORTS.**

**PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 8 ET 9 JANVIER.**

Le smak belge Minerva, c. Mees, ven. de Londres, ch. de riz, café et thé.  
Le bateau à vapeur anglais Tourist, cap. Crow, ven. de Londres, ch. de coton, indigo, café, manufactures et 4 passagers.

**DÉPARTS DU 9 JANVIER.**

Le schooner suédois Christine Louise, cap. Sundmann, all. à Trieste, ch.  
Si la gelée continue, demain la navigation sera interrompue de nouveau.

FLESSINGUE.	venant de	Hambourg Packet, c. Taylor,	"	Triton, c. Benoît,	Dunkerque.	Fidèle Désirée, c. Jouaud,	Rouen.
7 janv. Flora, c. Lemesurier,	Guernesey.	Mary, c. Rosendale,	Hull.	Courrier, c. Lamarre,	"	Auguste Marie, c. Nicolon,	"
Pelkaen,	Londres.	Newland, c. Mosey,	"	Espoir, c. Lemarchand,	"	François-Mathurin, c. Aubin,	"
Capricieuse, c. Celarco,	Odessa.	Thorp, c. David,	"	Oscar-Ernest, c. Joubert,	"	Victor, c. Montel,	"
Lagofa, c. Herst,	Boston.	Margareth, c. Webster	"	Sainte-Barbe, c. Houssaye,	Bordeaux.	PAIMBEUF.	venant de.
OSTENDE.	allant à	Freundschaft, c. Schan.	Fischerow.	Hyppolite, c. Anquetil,	La Rochelle.	31 déc. Courrier de Marseille,	"
7 janv. Josepa, c. Beus,	Havre.	Anna Elisabeth c. Classen,	Gothenbourg.	Elisa, c. Prat,	Dunkerque.	c. Labbé,	Dunkerque.
Moscow, c. Allinson,	Hull.	Angélique, c. Duppedahl,	Havre.	Message, c. Lebreton,	Bordeaux.	Nymphé, c. Bouin,	Brest.
CUXHAVEN.	allant à	Marie, c. Mulder,	"	SAINT-BRIEUX.	venant de	1 janv. Circonstance,	"
1 janv. Flora, c. Hooge,	Rio-Janeiro.	HAVRE.	venant de	Jeune-Charles c. Prud'homme,	St.-Malo.	c. Chaigneau,	Havre.
Hoopende Zeeman, c. Plath,	Bilbao.	5 janv. Arthémise, c. Lebreton,	Marseille.	MESQUER.	allant à	Ernest, c. Allain,	Morlaix.
Pallas, c. Lutjens,	Bordeaux.	Pélix, c. Leport, (p. Rouen.)	Bordeaux.	30 déc. St-Louis, c. Guervert,	Bordeaux.	BORDEAUX.	venant de.
Jean-Bart, c. Monnier,	St.-Valéry.	6 Bonne-Mère, c. Lesène,	"	Marie-Françoise, c. Bertho,	Bayonne.	Entré en rivière.	"
Friedrich, c. Fofft,	Lisbonne.	allant à	"	Str.-NAZAIRE.	venant de	3 janv. Gustave, c. Orenot,	Tampico.
Fiberias, c. Gregson,	Londres.	6 Eurotas, c. Turner,	Savannah.	1 janv. Victoire, c. Kerner,	Lorient.	GÈNES.	venant de
Viscount Downie, c. Hart,	"	Camoëns, c. Mamère,	Fernambouc.	MEANS.	venant de	29 déc. Fama, c. Stebbens,	Londres.
John et James, c. Dela Rue,	Guernesey.	Phyleren, c. Mathéus,	New-Castle.	Alfred, c. Labbé,	Bordeaux.	St-Antonio, c. Estrada,	Barcelone.
Arab, c. Sauberlich,	New-Castle.	Julie, c. Grenier,	Bordeaux.	Aimable-Joséphine, c. Cancois,	"	Davide, c. Pozzo,	Gibraltar.
Cato, c. Shields,	Boness.	HONFLEUR.	venant de	Harmonie, c. Bigot,	"	St-Guisepe, c. Piaggio,	Bahia.
Atalante, c. Andreassen,	Rio-Janeiro.	5 janv. Jeune-Auguste c. Tattevin,	Morlaix.	Joséphine, c. Mahé,	"	Divina Providenza, c. Pales,	Barcelone.
Zecmeeuw, c. Van Driesten,	"	Saint-Vincent, c. Lebras,	Bayonne.	Louis Charles-Marie, c. Rio,	"	Louis Marie, c. Steengraf,	Brême.
Emma et Louise, c. Haeslop,	Bahia.	Marie-Joseph, c. Mahé,	Bordeaux.	Société, c. Lenagard,	"	Livietta, c. Michelini,	Trieste.
Raphaël et Mathilde, c. Regen-	St-Thomas.	QUILLEBEUF.	venant de	Belle-Angélique, c. Allaire,	"	Veri Amici, c. Bava,	Suda Candie.
burg,	"	4 janv. Bonne-Henriette c. Bideaux,	Havre.	Marie-Rose, c. Hagan,	"	Annibale, c. Risso,	Bahia.
Herzog von Cambridge, c. Raht-	Rotterdam.	Isota-Angelina, c. Rollgers,	"	Don du Seigneur, c. Legoff,	Livourne.	Galatea, c. Smitz,	Bergen.
jens,	Valparaiso.	Jeune-Agathe, c. Vrac,	Dunkerque.	Pucelle, c. Mahé,	Ars.	Mischief, c. Lozy,	Liverpool.
Fortuna, c. Petersen,	Fernambouc.	Georgette, c. Dubos,	Havre.	Ulysse, c. Chauvelon,	Caen.	Jean de Locquenghien,	"
Oberon, c. Kruse,	Oporto.	Fils-Unique, c. Goua,	Dunkerque.	Fauvette, c. Puren,	Lorient.	c. Peters,	Anvers.
Eléonore Sophie, c. Fectzen,	Gibraltar.	Frères-Unis, c. Lefloc,	"	Bonne Emilie, c. Aubrée,	St-Malo.	allant à	"
Merlin, c. Petty,	Leith.	Indépendant, c. Julienne,	Havre.	Bonne Mère, c. Rio,	Rouen à Marseille.	Fiametta, c. Vigo,	Rio-Janeiro.



